

*Tribune publiée le 17 avril 2023*

## **Impôts... mais pas trop !**

Le consentement **À** l'impôt est une acceptation de principe liée aux démocraties. Le consentement **DE** l'impôt suppose que le prélèvement soit accepté par ceux qui le payent.

L'idée que l'impôt contribue à la réalisation de l'intérêt général a fini par s'effriter. Il s'associe aujourd'hui à l'idée qui considère le redevable comme un client et qui place Miribel ou la CCMP dans la position d'un fournisseur de services.

Ces nouveaux services, nécessitant des constructions spécifiques et des coûts de fonctionnement, sont payés par les contribuables, qui ne seront pas forcément les usagers...

Quand ce sont les mêmes élus qui décident pour les deux structures, quels intérêts défendre sans devenir schizophrène, lorsque les discours sont différents suivant l'auditoire ?

La Majorité municipale a décidé de passer la TFB de 29,97 à 39,50% alors que les bases fiscales augmentent aussi de +7,1% (+6% prévus en 24 et +2,5% en 25). Ces mêmes élus ont décidé, à la CCMP, de passer la FTB de 0 à 2%. Et la taxe sur les ordures ménagères va aussi augmenter.

D'un côté, c'est à cause « des prédécesseurs qui n'ont pas fait le boulot » ; de l'autre c'est pour financer des projets ambitieux tels 2,7M€ pour un complexe BMX en zone inondable « rouge », 14M€ pour un complexe cinéma à l'avenir incertain et ses aménagements...

Sans se préoccuper vraiment que ce sont toujours les mêmes, dont les revenus n'augmentent pas, qui payeront : essentiellement une classe moyenne qui se lève tôt pour « traverser la rue » et bosser, qui « roule en diesel » et qui n'a plus les moyens de « se payer des clopes »...

J'ai voté contre ces hausses trop importantes pour les Miribelans dans ces temps difficiles. Un élu responsable ne doit pas être qu'un comptable.

**Laurent Tronche**

Conseiller municipal